

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 34 (1972)
Heft: 14

Rubrik: Liste des cours de l'hiver 1972/73

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Par ailleurs, un fabricant montrait une nouvelle et intéressante récolteuse de betteraves fourragères dont les organes déterreurs arrachent les racines non pas par un mouvement rectiligne mais par un mouvement tournant. Cette machine comporte une couronne et des courroies d'extraction à profil cannelé. Les feuilles se trouvent prises et fortement maintenues entre les courroies et la couronne. Un mouvement de torsion est alors imprimé aux betteraves et provoque ainsi leur déterrage. A relever que les trémies à feuilles ont été notablement agrandies et que la personne de service assurant la répartition de ces dernières est déjà devenue superflue en ce qui concerne quelques machines.

Mentionnons enfin qu'une arracheuse spécialement conçue pour la récolte des **navets fourragers** a été combinée avec un chargeur pneumatique à dispositif de hachage incorporé.

Centre de formation professionnelle complémentaire de l'ASETA à Grange-Verney, 1510 Moudon

Liste des cours de l'hiver 1972/73

Date:	Genre de cours:	No:	Durée: (jours)
1972			
12.12.	cours sur les tronçonneuses	A 8	1
13.12. — 15.12.	cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3
18.12. — 22.12.	cours concernant les travaux sur métaux	M 1	5
21.12. — 22.12.	cours sur les ramasseuses-presses	A 7	2
1973			
4. 1. — 6. 1.	cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3
8. 1. — 9. 1.	cours sur les machines agricoles		
	(1er et 2ème jours)	* A 1	2
10. 1. — 12. 1.	cours de soudure électrique (2ème degré)	** M 4	3
15. 1. — 16. 1.	cours sur les machines agricoles		
	(3ème et 4ème jours)	* A 1	2
17. 1. — 19. 1.	cours sur l'équipement électrique		
	et les clignoteurs	E 1	3
22. 1. — 23. 1.	cours sur les machines agricoles		
	(5ème et 6ème jours)	* A 1	2
24. 1. — 26. 1.	cours sur les machines horticoles	G 1	3
29. 1. — 31. 1.	cours sur les machines horticoles	G 1	3
1. 2. — 3. 2.	cours sur les machines horticoles	G 1	3
5. 2. — 7. 2.	cours sur l'équipement électrique		
	et les clignoteurs	E 1	3
8. 2. — 10. 2.	cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3
12. 2. — 14. 2.	cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3
15. 2. — 17. 2.	cours de soudure autogène (1er degré)	M 3	3
19. 2. — 24. 2.	cours sur les tracteurs (1er degré)	A 3	6
26. 2. — 3. 3.	cours sur les tracteurs (2ème degré)	AR 3	6
5. 3. — 7. 3.	cours sur les moissonneuses-batteuses	A 6	3

* Afin de faciliter la participation à ce cours, celui-ci est donné en 3 fois 2 jours; il est destiné à la réparation de machines.

** Ne peuvent s'inscrire à ce cours que les personnes ayant suivi un cours de soudure électrique du 1er degré.

Nous nous réservons le droit de modifier cette liste.

Pour les programmes détaillés, prière de s'adresser à l'Administration de l'Ecole Cantonale d'Agriculture de Grange-Verney, **1510 Moudon VD**

ou à

l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture — ASETA, case 210, **5200 Brougg AG**